

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 30
Nombre de représentés : 08
Nombre de votants : 38

OBJET

Affaire n°2018-044

**AVIS DE LA COMMUNE
CONCERNANT L'ENQUETE
PUBLIQUE RELATIVE A
L'AUTORISATION D'EXPLOITER
UNE INSTALLATION DE STOCKAGE
ET TRANSFORMATION DE BOIS ET
DERIVES BOIS SUR LE TERRITOIRE
DE LA COMMUNE DE SAINT-PAUL**

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 26 mars 2018 et affichée le 27 mars 2018.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : **10 AVR 2018**

LE MAIRE


Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 3 AVRIL 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi trois avril, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : M. Sergio Erapa, 11^{ème} adjoint.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean-Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Mikaëla Latra, M. Hary Auber, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint), M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint (par Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe), M. Ludovic Latra (par M. Jean-Paul Babef), Mme Brigitte Laurestant (par M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Catherine Gossard (par Mme Karine Mounien), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Bibi Fatima Anli), Mme Anne-Laure Boyer (Mme Mikaëla Latra), Mme Sabine Le Toullec (M. Henry Hippolyte).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : M. Fayzal Ahmed Vali (18h33 – 18h37).

Absent (s): M. Patrice Payet.

.....
.....

Affaire n°2018-044

**AVIS DE LA COMMUNE CONCERNANT L'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A
L'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE INSTALLATION DE STOCKAGE ET
TRANSFORMATION DE BOIS ET DERIVES BOIS SUR LE TERRITOIRE
DE LA COMMUNE DE SAINT-PAUL**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande en date du 18 octobre 2016 de Fibres Industries bois SAS, tendant à obtenir l'autorisation d'exploiter une installation de stockage et transformation de bois et dérivés bois sur la commune de Saint-Paul,

Vu l'avis de l'autorité environnementale du 9 janvier 2018,

Vu l'arrêté préfectoral n° 016/2018/SP/SAINT-PAUL du 06 février 2018, prescrivant l'ouverture d'une enquête publique du 05 mars au 05 avril 2018, relative à l'autorisation d'exploiter une installation de stockage et transformation de bois et dérivés bois sur la commune de Saint-Paul, présentée par Fibres Industries bois SAS,

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement – Travaux – Environnement » en date du 21 mars 2018,

Vu le rapport présenté en séance du mardi 03 avril 2018 relatif au projet d'autorisation d'exploiter une installation de stockage et transformation de bois et dérivés bois sur la commune de Saint-Paul, présentée par Fibres Industries bois SAS,

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),

DECIDE

Article 1 : de donner un avis favorable au projet d'autorisation d'exploiter une installation de stockage et transformation de bois et dérivés bois sur la commune de Saint-Paul, présentée par Fibres Industries bois SAS, sous réserve de la prise en compte des remarques de la Ville mentionnées dans le rapport de présentation à l'assemblée délibérante ci-annexé ;

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou l'adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU